

MESSAGE DU PRESIDENT DE LAUSANNE REGION

ASSEMBLE GENERALE DU 9 SEPTEMBRE 2004

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre assemblée d'automne de Lausanne Région à Villars-Ste-Croix, membre du secteur Ouest de notre association.

Permettez-moi d'adresser un très cordial salut à toutes les personnalités issues du monde politique, économique et associatif vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. La Municipalité de Renens est ce soir excusée pour cause de séminaire « extra-muros ». Elle nous indique par contre qu'elle soutient l'étude HEG, figurant au point 5 de notre ordre du jour. Les Municipalités du Mont-sur-Lausanne et de Saint-Sulpice sont, elles aussi, excusées. Je vous fais grâce de la lecture de la liste des autres personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos écrits encourageants.

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à M. Jenny, Syndic des Cancoires de Villars-Ste-Croix, que le syndic des Cancoires de Belmont salue tout particulièrement. Pour des raisons que j'ignore, les habitants de nos deux communes portent le même sobriquet de Cancoire, plus connu sous le terme de « hanneton » en langage académique.

Agglomération

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Lors de notre assemblée de ce printemps à Mézières, M. le Conseiller d'Etat Mermoud nous avait informé sur l'étude « agglomération » du canton, qu'il souhaite intégrer dans son futur Plan directeur. Promesse nous avait été faite que nous serions associés aux démarches, ce qui a été le cas sur le plan politique, à travers le Comité de pilotage.

Dans la première phase des travaux, 5 représentants politiques de Lausanne Région, accompagnés de leurs techniciens, ont pris connaissance des réflexions en cours engagées par les services cantonaux et leurs mandataires. Parallèlement, nous avons mis en place un petit groupe technique et politique, représentant nos trois secteurs, appelé à se pencher de façon plus pointue sur nos problèmes de trafic et d'urbanisation « locaux ».

Durant la première quinzaine de juillet, le canton nous a transmis le « 1^{er} jet » de son Projet d'Agglomération Lausanne – Morges, joliment surnommé PALM. Un délai au 20 août nous était accordé pour nous prononcer sur le résultat de la réflexion cantonale. Malgré la période estivale, peu favorable pour réunir les gens, notre groupe technico-politique s'est déterminé sur les projets cantonaux.

La région lausannoise souligne le fait que les objectifs économiques et démographiques régionaux doivent être intégrés dans le PALM aussi en amont que possible. Ces objectifs de développement détermineront ainsi les priorités d'aménagement et de transports, et non l'inverse. En effet, ces objectifs dépassent largement le seul cadre technique pour constituer d'abord des priorités politiques.

Parallèlement à l'information dans les secteurs de Lausanne Région, nous avons présenté au Comité de pilotage du PALM le rapport issu de nos « travaux d'été », qui en a pris acte. Notre secrétaire général a édité un document de synthèse que vous recevrez à l'issue de l'assemblée. Ce document résume l'état des démarches d'agglomérations dans lesquelles nous sommes engagés et vous permettra de vous en faire une idée plus précise.

A ce stade de la procédure, nous devons attendre la détermination cantonale sur nos propositions. En principe, M. le Conseiller d'Etat organisera une séance d'information sur le PALM à l'intention des communes concernées, dans le courant de cet automne. Puis il appartiendra au Conseil d'Etat de se prononcer sur le dossier, avant qu'il ne retourne dans les services concernés pour sa mise au net. La consultation officielle du projet de Plan directeur cantonal, intégrant le PALM, devrait avoir lieu en juin 2005. Nous aurons donc encore la possibilité de faire valoir notre point de vue, en cas de besoin.

A ce stade de mon intervention, j'aimerais remercier sincèrement toutes les personnes issues de nos communes et de Lausanne Région, pour l'excellence du travail fourni, ceci dans un temps record. La coordination entre nos trois secteurs et la ville centre a été parfaite, et nous ne sommes pas tombés dans le piège du « y'a qu'à » et « y faudrait que ». Vous avez, Mesdames et Messieurs, remporté la palme de l'efficacité lors de votre travail sur le PALM.

Les mois à venir seront mis à profit pour traiter les volets « Institutions, Finances et Grands équipements », dans le cadre cette fois du projet pilote d'agglomération, soutenu par la Confédération. Pour mémoire, le projet pilote est à considérer comme un « mode d'emploi » pour un fonctionnement idéal de notre agglomération. Il n'a donc pas de valeur contraignante et les communes décideront individuellement et souverainement de la suite qu'elles souhaitent donner aux propositions figurant dans le futur « mode d'emploi ».

Le rapport sur le volet économique de notre réflexion régionale, pour lequel nous avons travaillé en moult séances de commission, de secteurs et lors de deux séances plénières, est soumis ce soir à votre approbation. Tel un Plan directeur, notre rapport fixe un certain nombre d'orientations pour nos actions futures. Si nous ne sommes pas tous impliqués de la même manière, au vu des spécificités de notre tissu économique et urbanistique local, nous sommes tous directement concernés par la vitalité économique de notre région.

Votre détermination sur ce rapport, établi conjointement avec la Haute Ecole de Gestion, est aussi attendue avec intérêt par le canton, dès lors qu'il en a assuré une large part du coût. Et pour finir, son approbation nous permettra de l'inclure sans arrière-pensée dans le projet pilote d'agglomération. M. Décosterd fera tout à l'heure un bref rappel des enjeux économiques contenus dans le rapport, avant que la discussion ne soit ouverte sur ce sujet.

Autres dossiers en cours à Lausanne Région

Le projet de **piscine olympique couverte** continue à occuper la commission activités sportives. Diverses pistes originales pour cette réalisation, qui a reçu un avis de principe favorable de la part des communes de Lausanne Région, ont ainsi été explorées (lien avec un centre commercial, localisation en relation directe avec l'Université). Les résultats en sont malheureusement négatifs, pour des motifs liés à l'aménagement du territoire (génération de trafic) ou de concurrence quant à l'affectation des localisations possibles.

La commission a relancé une démarche plus classique, qui apparaît dès lors comme la seule solution envisageable. Elle reposera, dans un premier temps, sur une rapide étude de faisabilité en lien avec les quelques localisations possibles pour cet objet. Le Bureau de coordination sera prochainement sollicité pour une demande visant à financer cet objet. Sur cette base, il s'agira ensuite de déterminer quelle suite donner à ces travaux d'approches préliminaires, mais cette fois sur la base d'une seule localisation préférentielle. Cette étape sera essentielle dans la mesure où elle devrait impliquer l'engagement de certains moyens financiers en vue de développer un projet détaillé.

Centre de glace de Malley. Tel qu'annoncé ce printemps, la convention liant les communes de Lausanne, Prilly et Renens arrivera à échéance le 31 décembre 2005. La commission

« Activités sportives », qui travaille sur ce dossier, nous proposera une solution régionale pour l'exploitation future du site. Nous allons aussi réactiver notre Commission de financement régional pour étudier une participation élargie aux coûts, ceux-ci étant aussi le fruit d'un usage très largement régional de cette infrastructure.

Le deuxième semestre de cette année est marqué par **diverses publications**, qui résultent du travail de l'une ou l'autre de nos commissions et de nos secrétaires. Qu'elles en soient ici remerciées pour le travail en faveur du Guide sportif régional, du Guide du pendulaire futé, de la journée En Ville sans ma voiture, du Guide des nouveaux arrivants (version française), ainsi que de la mise à jour de divers documents de notre Office de promotion économique.

Pour conclure, j'aimerais en votre nom à toutes et à tous remercier ici notre collègue Guy-Philippe Bolay, Conseiller municipal à Lutry, pour son engagement en faveur de notre association régionale. Membre de notre commission des affaires économiques depuis 1993, M. Bolay en a été le président durant 7 ans. Il fait partie des artisans par lesquels s'est mis en place, d'abord la collaboration entre la région et l'office de promotion économique de Lausanne, puis le transfert dudit office à la Corel en 1998. Nous lui devons aussi d'avoir été le moteur dynamique nous permettant de faire partie des précurseurs en matière de présentation d'activités régionales sur Internet. Son dernier succès, et non des moindres, ceci avant sa « retraite régionale », dépendra de vous, Mesdames et Messieurs, puisqu'il s'agit du rapport HEG sur lequel vous êtes appelés à voter, et pour lequel il a aussi consacré toute son énergie créatrice.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim

Belmont-sur-Lausanne, le 9 septembre 2004